



PROCES-VERBAL DU 28 FEVRIER 2013 A 20H00 AU CENTRE COMMUNAL DE BEGNINS

Présidence : Madame Chantal Landeiro

La Présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes ce soir et annonce l'enregistrement de cette séance ce qui est accepté à l'unanimité par tous les membres.

La Présidente remercie Monsieur Tardy pour sa présence ce soir. Elle remercie la Commune de Begnins d'avoir mis sa salle à disposition du Conseil d'Etablissement.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 30 août 2012.
4. Retour sur l'élection des représentants des parents d'élèves.
5. Désignation du 2ème scrutateur au sein des représentants des parents d'élèves.
6. Lecture de la correspondance reçue.
7. Présentation des camps par Monsieur Tardy (Doyen et maître de sport).
8. Organisation par les représentants des parents d'une assemblée de parents (art. 10).
9. Point de la situation par la Direction :
 - a) Brochure d'informations pour les parents.
 - a') Horaires 2013-2014.
 - b) Accueil des élèves à midi.
10. Point de situation de la part de l'AISE.
11. Divers et propositions individuelles.
12. Fixer notre agenda futur.

1. Appel :

La secrétaire procède à l'appel : 12 présents, 3 excusés et 1 absent.





2. Acceptation de l'ordre du jour :

Après ajout des points 4 « retour sur l'élection des représentants des parents d'élèves » ; du point 5 « désignation du 2ème scrutateur au sein des représentants des parents d'élèves » et du point 9 a') « Horaires 2013-2014 », l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du 30 août 2012 :

Tous les membres ayant reçu ce procès-verbal, sa lecture n'est pas demandée.

Mesdames Marianne Klay et Evelyne Linder souhaitent modifier la dernière page, point 13 de la manière suivante : 2013 et non 2012 pour les prochaines dates.

Cette modification enregistrée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Retour sur l'élection des représentants des parents d'élèves :

Cette élection a eu lieu le 29 novembre 2012 à Begnins et les résultats furent les suivants :

Election des parents pour le primaire :

Madame Nathalie BANDI	15 voix
Madame Susanna SWANN	12 voix

Election des parents pour le secondaire :

Est élue au premier tour, **Madame Evelyne SEPPEY** **10 voix**

Est élue pour la seconde place par tirage au sort, **Madame Mary-José CHAIGNAT**.

5. Désignation du 2ème scrutateur au sein des représentants des parents d'élèves :

La Présidente propose de désigner, au sein des représentants des parents d'élèves, une scrutatrice pour les réunions du Conseil d'Etablissement à venir, cela afin de ne pas avoir à effectuer une élection lors de chaque séance. Pour rappel, deux scrutateurs sont élus.

Madame Mary-José CHAIGNAT se propose, elle est élue à l'unanimité.





6. Lecture de la correspondance reçue :

Aucune communication.

7. Présentation des camps par Monsieur Tardy (Doyen et maître de sport) :

Monsieur Tardy, maître de sport à l'Esplanade depuis 28 ans, prend la parole afin de présenter les camps scolaires de l'Esplanade.

Plusieurs Cantons suisses ont pour tradition de faire divers camps.

Un concept « camps, voyages et courses d'école » a été mis en place par la Direction de l'Esplanade et une brochure présentative est distribuée à tous les membres du Conseil d'Etablissement. Bien entendu, cette brochure est confidentielle et celle-ci est rédigée avec la numérotation HarmoS.

Finances :

Les coûts des camps sont très bas et le financement est effectué par les parents et les Communes. Il n'y a pas de financement Cantonal sauf la subvention « jeunesse et sport » si les maîtres accompagnants sont formés.

La Présidente demande selon quels critères les subventions « jeunesse et sport » sont attribuées ?

Monsieur Tardy répond que les maîtres accompagnants doivent être formés selon la nature du camp. Le camp doit durer au minimum cinq jours et le sport doit faire partie intégrante de celui-ci et être pratiqué régulièrement. Environ trois quart des camps sont annoncés « jeunesse et sport ».

Monsieur Julien Wettstein annonce qu'il arrivera un moment où les prix devront augmenter. Il est nécessaire de trouver des astuces dans la région ou dans les connaissances afin d'obtenir de bons prix. De plus, la Direction fait beaucoup d'efforts pour former des maîtres « jeunesse et sport ».

Madame Nathalie Bandi demande s'il existe un moyen de financement pour les parents qui ne pourraient pas payer les camps de leurs enfants ?





Monsieur Julien Wettstein répond qu'en effet, il existe un fond pour ces parents car tous les enfants doivent pouvoir partir en camp.

Monsieur Tardy annonce que les sociétés locales font des prix très raisonnables pour la location de matériel de ski et si cette location ne peut pas être prise en charge par les parents, l'Esplanade prend en charge ces frais.

Madame Mary-José Chaignat demande pourquoi le Canton ne participe pas financièrement aux camps scolaires ?

Monsieur Julien Wettstein explique que c'est à cause de la convention Etat-Communes, tout ce qui concerne l'école est pris en charge par les Communes pour un montant d'environ CHF 150'000.00 par année.

Monsieur Patrick Siegenthaler demande comment sont répartis les montants à payer ?

Monsieur Tardy répond que cela dépend, en principe 1/3 du montant est à la charge des parents et 2/3 à la charge des Communes. Parfois, 2/3 du montant est à la charge des parents et 1/3 à la charge des Communes suivant l'objectif pédagogique du camp.

Les enfants gardent des souvenirs inoubliables de ces camps et sorties scolaires. A Begnins, le camp de marche est devenu une sortie très appréciée des élèves. Madame Véronique Pégaitaz en tant que mère confirme que ce camp laisse de très bons souvenirs aux élèves.

Les camps sont bien encadrés par des professeurs, des moniteurs Jeunesse et Sport et des accompagnants. Cet encadrement est coûteux car les professeurs qui sont en camp doivent être remplacés à l'Esplanade pour un certain nombre de périodes. Ce sont des semaines épuisantes pour les enseignants qui doivent être vigilants jour et nuit.

Madame Marianne Klay rappelle qu'il est très difficile de trouver des accompagnants pour les sorties avec les élèves des degrés primaires. Il a fallu se tourner du côté des personnes « âgées » qui, de nos jours, sont encore très actives et surtout disponibles. Madame Marianne Klay propose de créer un listing de personnes pouvant accompagner les classes lors de sorties scolaires.

Madame Marianne Klay rappelle que les sorties et les camps ne sont pas obligatoires, c'est au bon vouloir du corps enseignant.





Madame Evelyne Seppey annonce que dans certains Cantons, les parents et/ou grands-parents peuvent être accompagnants lors des sorties scolaires.

Monsieur Julien Wettstein répond que la Direction se doit de trouver des personnes de confiance et la Présidente se demande s'il ne faudrait pas demander un extrait du casier judiciaire de toutes les personnes accompagnantes.

Monsieur Julien Wettstein annonce qu'une réflexion est actuellement en cours autour du concept des voyages d'étude.

8. Organisation par les représentants des parents d'une assemblée de parents (art. 10) :

La Présidente rappelle que, selon notre règlement, il incombe aux représentants des parents d'élèves de convoquer, une fois par année, une assemblée de parents d'élèves.

La Présidente demande si les représentants des parents d'élèves souhaitent convoquer une assemblée de parents d'élèves cette année ou si l'on peut partir du principe que l'assemblée du 29 novembre dernier était l'assemblée de l'année 2012-2013?

La Présidente propose d'organiser cette assemblée après la rentrée scolaire de 2013-2014.

La procédure administrative n'autorise pas les représentants de parents d'élèves à recevoir un fichier d'adresses afin de respecter la confidentialité des données.

Madame Susanna Swann annonce qu'il est nécessaire de créer aussi une association de parents d'élèves et le problème est le même pour prendre contact avec les parents.

La Présidente propose d'inclure dans la brochure de l'Esplanade cette convocation avec l'entête du Conseil d'Etablissement et les signatures des représentants de parents d'élèves.

Monsieur Julien Wettstein répond que ce type d'information peut être distribué sous forme de courrier par les enseignants.

Il est finalement décidé que les parents d'élèves prépareront un courrier qu'ils transmettront à Madame Vanessa Wicht, secrétaire. Celle-ci transmettra les copies nécessaires à l'Esplanade qui s'occupera de la distribution.

Madame Evelyne Seppey propose de présenter le Conseil d'Etablissement aux séances de parents d'élèves du secondaire ?





Monsieur Julien Wettstein répond que cela n'est pas possible car il est important de faire la différence entre chaque entité soit : Esplanade, AISE, Conseil d'Etablissement et Association de parents d'élèves.

9. Point de situation de la part de la Direction :

a) Brochure d'informations pour les parents :

Monsieur Julien Wettstein annonce que la version 2013-2014 de la brochure est en cours de mise en page et propose aux membres du Conseil d'Etablissement de donner leur avis et d'annoncer les modifications qui pourraient être apportées à cette brochure. Pour rappel, cette brochure est réactualisée suite à la l'introduction de la nouvelle LEO et sera distribuée durant l'été 2013.

a') Horaires 2013-2014 :

Monsieur Julien Wettstein fait une petite présentation des horaires pour la prochaine rentrée scolaire et ces informations sont confidentielles.

Actuellement, il y a dix plages horaires, mais en 2013-2014, l'école fermera à 12h00 et rouvrira à 13h00 soit neuf plages horaires.

Cela va causer des problèmes car 540 élèves seront à Begnins durant la pause de midi, une majorité de ceux-ci ne pouvant plus rentrer chez eux. Les élèves de Begnins ne sont pas concernés par cette problématique.

Monsieur Julien Wettstein annonce qu'il aurait été possible de commencer à 8h20 mais les locaux mis à disposition de la Direction ne peuvent pas permettre de changer les horaires.

b) Accueil des élèves à midi :

La Présidente annonce la mise à disposition des élèves, depuis le mois de janvier, de la buvette du football de Begnins pour les pique-niques et les attentes avant les cours. La surveillance est effectuée par Madame Diane Brack.

Madame Evelyne Seppey annonce qu'il sera nécessaire d'ajouter des micro-ondes pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine.





Monsieur Thomas Vonaesch souhaite que l'AISE confirme au Conseil d'Etablissement qu'une solution va être trouvée car la salle de Fleuri n'a pas de cuisine professionnelle et les repas sont livrés par la Commune de Bassins qui risque de ne plus avoir sa cuisine.

Madame Mary-José Chaignat demande pourquoi la Commune de Begnins ne fait pas une cantine à la mesure de son école ?

La Présidente revient sur les événements passés et sur la raison pour laquelle il n'y a pas de cuisine professionnelle à Begnins.

Monsieur Julien Wettstein rappelle les responsabilités, parents, école et Communes. Il faut noter qu'aucun agrandissement n'a eu lieu depuis la création de cette école et les locaux ne sont plus adaptés au nombre d'élèves accueillis à Begnins.

La Présidente rappelle que nous sommes actuellement dans une phase de transition et qu'il faut prendre les bonnes décisions.

10. Point de situation de la part de l'AISE :

La Présidente annonce que la démolition de la maison jaune de Begnins a démarré et que ce bâtiment offrira sept classes primaires et un réfectoire pour les élèves secondaires.

Suite aux diverses questions des membres, une longue discussion a lieu afin d'expliquer la situation actuelle des constructions scolaires dans les différents villages.

11. Divers et propositions individuelles :

La Présidente ouvre la parole.

Madame Evelyne Sepey propose de revoir le règlement du Conseil d'Etablissement car les références légales doivent être modifiées. D'autres modifications pourraient être effectuées dans le même temps si nécessaire. Nous reprendrons ce point lors de notre prochaine séance.

La Présidente a lu dans un quotidien que les élèves de niveau secondaire seraient amenés à effectuer des stages en entreprise afin de pouvoir orienter leur parcours professionnel futur. Est-ce que l'Esplanade prévoit ces stages ? Si tel est le cas, le Conseil d'Etablissement et ses membres pourraient sensibiliser les entreprises locales, les entreprises de Communales, les connaissances privées etc.... à offrir des places de stage aux élèves.





Monsieur Julien Wettstein répond que les élèves du degré 10H effectuent tous, au minimum une semaine de stage. La Direction encourage ces stages et ce sujet pourrait être repris lors du prochain Conseil d'Etablissement.

12. Fixer notre agenda futur :

La prochaine séance du Conseil d'Etablissement aura lieu le 16 mai 2013 à 20h00 à la bibliothèque de l'Esplanade de Begnins.

La séance suivante aura lieu le jeudi 26 septembre 2013 à Begnins (à confirmer).

La Présidente remercie toutes les personnes présentes.

La séance est levée à 22h35.

Pour le Conseil d'Etablissement de L'AISE

C. Landeiro

Présidente

V. Wicht

Secrétaire

